



## **Le Parc naturel régional de Brière (PnrB) souhaite recruter :**

**1 responsable du pôle biodiversité et patrimoine naturel (h/f)**

Le Parc national régional de Brière est l'un des premiers Parcs créé en France par Décret du 16 octobre 1970. Il est géré par syndicat mixte regroupant les 21 communes classées, les EPCI, le Département de la Loire Atlantique et la Région des Pays de la Loire.

L'étendue, la diversité et la richesse des zones humides du territoire sont à l'origine du classement de la Brière en Parc naturel régional. La reconnaissance de la valeur patrimoniale de ces zones humides est confirmée par de nombreux classements nationaux et internationaux. Les zones humides représentent près de 50% du territoire classé Parc. A leur périphérie, les espaces bocagers agricoles, les landes et les boisements, permettent l'expression d'une biodiversité complémentaire, et une fonctionnalité d'ensemble- trame verte et bleue-, identifiée dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE).

L'essentiel de la biodiversité remarquable du Parc naturel régional de Brière est directement liée à la qualité des milieux humides et aquatiques, véritable socle qui conditionne l'activité biologique du marais et les actions de conservation mises en œuvre. Ce territoire connaît également depuis plusieurs décennies une dynamique démographique et migratoire forte liée à l'attractivité et au développement du pôle urbain et industriel de Saint-Nazaire, du littoral de la presqu'île guérandaise et de l'influence de la métropole nantaise.

Le syndicat mixte du Parc a pour mission de faire vivre et animer le projet de territoire défini par la charte du Parc approuvé par décret du 21 août 2014 en coordonnant les actions qui auront été définies avec les différents partenaires. Il a ainsi un rôle d'appui, de conseil et de coordination auprès des collectivités territoriales, et particulièrement des EPCI et communes adhérentes à la Charte, pour promouvoir la prise en compte du patrimoine dans le cadre des politiques locales d'aménagement et de développement durable.

L'équipe du syndicat mixte du Parc qui est constituée d'une vingtaine d'agents permanents et d'une dizaine d'agents contractuels, est aujourd'hui organisée autour d'une direction, d'un secrétariat général, et deux services thématiques le service biodiversité et le service développement local.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi NOTRe et de la GEMAPI, une réflexion sur les cœurs de métiers du Parc a été engagée et a conduit à une révision des statuts du syndicat mixte en 2017, révision consolidant les moyens financiers du syndicat mixte, renforçant son rôle de coordination territoriale et impulsant une nouvelle dynamique partenariale.

Après deux années de mise en œuvre de cette feuille de route, les élus du syndicat mixte souhaite aujourd'hui renforcer le positionnement du Parc dans son cœur de métier principal qui est la biodiversité et la préservation des patrimoines naturels.

Pour ce faire, à compter du 1er janvier 2020, un pôle biodiversité et patrimoine naturel est créé et conduit à passer d'un service avec 3 agents statutaires dont un de catégorie A à

un pôle regroupant 5 agents statutaires étant ou ayant tous vocation à être de catégorie A.

Les missions principales du pôle sont les suivantes :

- pilotage et mise en œuvre de politiques de protection du patrimoine naturel: Natura 2000, MAEC, plan de gestion RNR, PNA, lutte contre les espèces invasives,
- mise en œuvre et animation d'un observatoire de la biodiversité en lien avec le SINP,
- accompagnement des collectivités dans leur projet de connaissance et de préservation de la biodiversité (ABC, TVB, avis divers),
- accompagnement de programme de recherche scientifique appliquée,
- portage des projets du pôle au sein des instances délibératives ou consultatives.

## ***DESCRIPTION DES MISSIONS***

**Le responsable de Pôle est placé sous l'autorité directe du directeur du syndicat mixte.**

**En tant que membre de la direction, il participe au comité de direction (CODIR) et aux différents projets et réflexions stratégiques de l'établissement et est associé aux démarches managériales.**

**Il assure l'intérim de direction en l'absence simultanée du directeur et du secrétaire général.**

### **1 - Pilotage de la stratégie biodiversité et patrimoine naturel du Parc**

Le responsable de pôle, en relation directe avec le directeur et des élus en charge de son domaine, a pour objectif de conforter le positionnement du syndicat mixte du Parc en tant que référent en matière de biodiversité et de patrimoine naturel et de mettre en place une politique intégrée de protection de la nature sur son territoire.

Cet objectif passe par une forte implication du syndicat mixte du Parc dans les dispositifs actuels et futurs de ses membres : Stratégie régionale de la Biodiversité, pilotage de « Territoires Engagés pour la Nature (TEN) », construction du futur programme européen d'intervention, stratégie départementale d'intervention sur les espaces naturels et agricoles, mise en place de l'OFB, coordination des politiques locales...

Le responsable de pôle participe activement au renforcement des relations avec les territoires de zones humides à proximité du Parc : marais de l'estuaire, Lac de Grand-Lieu, marais bretons, marais salants de Guérande, à travers la construction de projet commun.

Il peut être amené à co-piloter avec le directeur des projets stratégiques dans le domaine d'intervention du pôle, tel que la candidature au projet de classement du Parc au réseau de réserve de biosphère de l'UNESCO.

Le responsable de pôle se positionne ainsi comme l'interlocuteur privilégié du Parc auprès de l'ensemble des partenaires techniques intervenant dans le domaine du pôle.

En interne, il assure les relations avec les instances délibératives et consultatives concernant les projets liés à son domaine d'intervention. Il est le référent des élus en charge de la biodiversité.

En étroite relation avec la direction et la chargée de communication, il définit la stratégie de communication du pôle et s'assure de sa mise en œuvre opérationnelle.

## 2- Management du pôle

L'une des premières missions du responsable de pôle sera de consolider l'organisation générale de celui-ci, en relation étroite avec la direction et les agents du pôle. Il sera notamment amené à faire des propositions d'évolution de l'organigramme générale et des fiches de postes des agents.

Le responsable de pôle assure les missions de management à travers :

- l'organisation des réunions et la concertation régulière au sein du pôle,
- la mise en place et pilotage du tableau de bord de l'activité du pôle permettant de définir les priorités et garantissant le respect de la mise en œuvre des projets en termes de qualité, de délais et de consommation financière allouée
- la supervision de la gestion du personnel du pôle (gestion des congés, absences, entretien professionnel annuel, définition des fiches de postes, participation au recrutement, ...)
- la remontée auprès de la direction et la gestion des difficultés potentielles rencontrées par les agents du pôle (conflit interne/externe, surcharge des plans de charge, accompagnement des fins de contrat...)

Concernant l'appui à la gestion des dossiers techniques, le responsable de pôle est épaulé par le chef du service biodiversité qui assurera notamment la coordination technique entre les différentes missions du pôle.

## 3- Programmation financière du pôle

En étroite relation avec le directeur et le secrétaire général, le chef de pôle participe à l'élaboration de la programmation annuelle et pluriannuelle du pôle.

Dans ce cadre, le renforcement des relations partenariales extérieures évoqué au point 1 doit permettre d'optimiser la mise en œuvre des projets mises en œuvre et les moyens dédiés. Il doit également conduire à mieux inscrire le Parc naturel régional dans les dispositifs contractuels permettant de conforter sur la durée les postes de chargés d'opération.

A ce titre, il appartiendra au responsable de pôle d'être dans une logique d'anticipation en identifiant, dans un premier temps, la ou les thématiques pouvant être porteuses et, dans un second temps, en consolidant ces mêmes thématiques sous forme de projets opérationnels qui pourront être proposés aux différents partenaires du syndicat mixte.

## **PROFIL CANDIDAT(E) :**

### COMPETENCES

#### Savoirs, connaissances

- Compétence confirmée en management, encadrement et conduite du changement
- Très bonne connaissance des acteurs et des outils des politiques de gestion des espaces protégés
- Bonne connaissance des méthodes et outils de conduite de projet
- Connaissance des Parcs naturels régionaux et de l'environnement institutionnel public territorial
- Connaissances naturalistes

- Connaissance des finances publique et des marchés publics

### **Savoir-faire, savoir être, aptitudes**

- Esprit d'initiative, sens des responsabilités et de l'intérêt général
- Sens de la rigueur, de l'organisation, esprit de synthèse
- Disponibilité
- Respect des procédures et des délais.
- Goût du contact et aisance relationnelle
- Très bonne capacité de communication, de négociation et d'animation
- Aptitude au travail en équipe
- Maîtrise des logiciels informatiques courants de bureautique
- Maîtrise du système d'information géographique

### **AUTRES**

- permis B (avec véhicule personnel)

## **Information complémentaire :**

Contact > M. Julien LESIARD, Responsable du secrétariat général – adjoint au directeur  
[j.lesiard@parc-naturel-briere.fr](mailto:j.lesiard@parc-naturel-briere.fr)

Recrutement souhaité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020

Poste ouvert aux fonctionnaires territoriaux (grade ingénieur) ou fonctionnaires d'Etat (par voie de détachement)

Poste en résidence administrative à Saint-Joachim (Département de Loire-Atlantique).

## **Candidatures à adresser à :**

**Les candidatures seront envoyées sous forme d'une lettre de motivation et d'un CV.**

Les envois pourront être faits :

### **>par courrier à :**

Monsieur le Président du Parc naturel régional de Brière  
Ile de Fédrun  
214, rue du chef de l'île  
44720 SAINT-JOACHIM

### **>par mail à :**

Monsieur Julien LESIARD, Responsable du secrétariat général – adjoint au directeur  
[j.lesiard@parc-naturel-briere.fr](mailto:j.lesiard@parc-naturel-briere.fr)